



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers



Rapport annuel 2018

L'économie forestière dans la tempête

UN ENGAGEMENT EN COULISSES

Evacuer les chablis, façonner les bois bostrychés, négocier les prix, associer les propriétaires de forêts à la politique climatique : les défis n'ont pas manqué en cette année 2018. Mais les professionnels de la branche n'ont pas failli à la tâche, par tous les temps.

En arrière-plan, ForêtSuisse s'est investie activement pour soutenir l'économie forestière en cette année pleine d'embûches. Les photos en pleine page de ce rapport montrent quelques acteurs de l'association engagés dans cette mission.

Sur la couverture, Reto Rescalli, forestier-bûcheron et rédacteur à LA FORÊT, compare des écorceuses dans une forêt près de Kriens (LU).

NOUS ENSEIGNONS

Evacuation sécurisée de chablis

Martin Lischer (veste jaune), chef de cours, à l'instruction près de Luterbach (SO)

Les situations exceptionnelles deviennent-elles la norme ?

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour les propriétaires forestiers suisses, 2018 a été marquée par une série d'événements extraordinaires. Aux tempêtes hivernales Eleanor, Evi, Friederike et de foehn locales succèdent la chaleur extrême et la sécheresse d'un été qui a desséché des arbres et favorisé des incendies. Les scolytes nous ont laissés avec de gros volumes de bois infesté que les scieries ont peine à absorber. L'automne a apporté de nouveaux coups de vent, et encore plus de bois endommagé, chez nous et à l'étranger. En maints endroits, des bois attendent encore d'être enlevés. La qualité de certains pâtit des circonstances, avec des conséquences sur les prix.

Événements extraordinaires, facteurs défavorables semblent devenir la règle. L'économie forestière est de plus en plus soumise aux dynamiques imprévisibles de la nature, mouvement qui échappe aux propriétaires et aux gardes forestiers. Certaines forêts tiennent le coup, surtout celles qui sont exploitées et maintenues en bonne condition ; d'autres ont des peuplements vieillissants et peinent à assurer l'ensemble de leurs fonctions. Les forêts se trouvent sous pression et l'économie forestière affronte des conditions difficiles, ce sont deux sources d'inquiétude pour les propriétaires de forêts.

Nous pouvons tirer plusieurs enseignements de cette mémorable année. Nous devons :

- > garder les forêts en santé, en les exploitant et en les rajeunissant ;
- > adapter les forêts au changement climatique, avec des essences appropriées. Il faut tenir compte des recommandations scientifiques et s'orienter si possible vers des essences économiquement intéressantes ;
- > anticiper les situations exceptionnelles comme si elles étaient normales, en planifiant des mesures d'urgence en cas de surproduction de bois ;
- > avoir des stratégies claires, les appliquer, tout en restant ouverts pour proposer de nouvelles prestations ;
- > améliorer les conditions cadres de l'économie forestière par notre engagement dans les politiques climatique, énergétique et des ressources, ainsi qu'en collaborant avec nos partenaires pour promouvoir l'usage de bois suisse.

Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve. Après les événements de 2018, nous, propriétaires forestiers, sommes plus endurcis, tout en devant rester sur le qui-vive.

Daniel Fässler, président
Markus Brunner, directeur

SOMMAIRE : 03 Editorial 04 Politique et association 06 Economie 08 Communication 10 Impressions
12 Formation 14 ForêtShop/Perspectives pour 2019 16 Comptes annuels 18 Organisation

IMPRESSUM

Rédaction: ForêtSuisse. Encarté dans LA FORÊT 5/19.

Photos: Alain Douard (5, 13, 14, 17, 19); Stephan Isler (2/3, 11, 12); Alexander Jaquemet (10, 11); Rahel Plüss (15); Matthias Stadelmann (1); Urs Wehrli (8); Beat Wermelinger, WSL (10).

Graphisme: agentur guldin GmbH, Baar (ZG). Impression: Jordi AG, Belp (BE).

Affaires à suivre et travaux en cours

D'importants objets politiques et les événements climatiques ont tenu les politiciens de l'association en haleine tout au long de l'année. ForêtSuisse doit garder un œil sur pratiquement tous les sujets et rester prête à intervenir.

Suite aux caprices de la météo, la politique climatique est restée en 2018 une des grandes préoccupations des propriétaires forestiers. Ils sont concernés à un double titre, parce que leurs forêts sont prises à la gorge, et parce que leur travail contribue directement à la protection du climat. Une exploitation modérée des forêts permet en effet à celles-ci de capter et de stocker une plus grande quantité de CO₂. En même temps, la demande augmente pour le bois, matière première renouvelable et respectueuse du climat. Cela peut sembler contradictoire, mais c'est tout à fait conciliable car, depuis des années, seule la moitié environ de l'accroissement annuel du bois a été exploitée. Dans le débat politique, il importe que les systèmes de stockage du CO₂ dans les forêts d'une part et dans les produits issus du bois d'autre part, soient considérés séparément, car ils dépendent d'acteurs et de facteurs différents. La révision en cours de la loi sur le CO₂ offre la possibilité de créer des incitations et des opportunités. ForêtSuisse a préparé très tôt des explications et des arguments. Daniel Fässler, président de l'association et conseiller national, a soumis au Parlement des propositions pour une rémunération des prestations de puits de carbone. Bien que le contenu n'en ait pas été contesté, le Conseil national a rejeté le projet dans son ensemble. Les travaux sur la révision de la loi se poursuivent. La balle rebondit dans le camp du Conseil des Etats. Affaire à suivre ...

La déclaration obligatoire du bois est menacée

Un autre débat porte sur la déclaration obligatoire du bois. Le Conseil fédéral

et des responsables au sein de l'administration fédérale souhaitent introduire, dans la loi sur la protection de l'environnement, un nouveau texte semblable au Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE/EUTR) et destiné à lutter contre le trafic du bois récolté illégalement. Le RBUE exige la preuve que le bois a été récolté légalement, mais sans indication de son origine. Au contraire, l'obligation suisse de déclaration du bois, introduite en 2010, requiert l'indication de l'essence et du pays de provenance pour les produits en bois massif. Avant même la révision de la loi et indépendamment de celle-ci, le Conseil fédéral avait souhaité abroger cette obligation. L'information du consommateur en souffrirait et le bois suisse perdrait un atout. Face aux réactions négatives de la branche et des associations environnementales, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a finalement consenti à organiser une consultation publique. Affaire à suivre ...

Aux échelons national et cantonal, les mesures à prendre pour faire face à la surabondance de bois due aux exploitations forcées ont suscité bien des débats. Où entreposer temporairement le bois en dehors des forêts? Comment la Confédération et les cantons comptent-ils apporter une aide sans fausser le marché? Peut-on imposer aux propriétaires un arrêt solidaire des abattages? Autant de questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse satisfaisante. Affaire à suivre ...

Marketing unifié pour le bois suisse

Le nouveau service «Marketing bois Suisse» installé chez Lignum en 2018 va coordonner les mesures de promotion du bois suisse. C'est un pas important pour renforcer la position du Certificat d'origine bois Suisse, dont il reste à accroître la notoriété grâce à Woodvetia.

Enfin, la création d'une convention collective de travail (CCT) «Forêt» a occasionné de nombreuses discussions.

L'Association suisse du personnel forestier dirige le projet. ForêtSuisse a promis une collaboration active. Il est trop tôt pour dire si la CCT verra le jour. ForêtSuisse sera-t-elle partie prenante de

ForêtSuisse a élaboré à temps un argumentaire complet et des explications détaillées pour éclairer les liens entre forêt et CO₂.

cette convention? Ses membres en décideront en dernier ressort, comme le stipule l'avis demandé à un juriste. Woodvetia et la CCT restent donc à l'ordre du jour. Travaux en cours ...



RÉFORMER LES COTISATIONS POUR PÉRENNISER LE FINANCEMENT

Pour assurer le financement futur de ForêtSuisse, de ses associations et des institutions communes de la filière forêt-bois, il importe de stabiliser les contributions à «Promotion Bois Suisse» (ancien «Fonds du bois»). Jusqu'à présent, dans la plupart des cantons, un franc était collecté par mètre cube de bois rond de sciage. La récolte de bois rond étant en baisse constante, le comité central, après une réflexion et d'intenses discussions, propose à la place un taux standard de 50 centimes par mètre cube pour tous les assortiments. Cette réforme des cotisations sera soumise à l'assemblée des délégués en juin 2019.



NOUS ANALYSONS

Le comité central étudie des mesures pour écouler le bois

Réunion à l'«Alten Spital» à Soleure

Vents et scolytes malmènent la forêt et les exploitants

Tempêtes et scolytes ont provoqué en 2018 une offre pléthorique de bois, d'épicéa surtout, et donc des baisses de prix. En analysant les comptes forestiers de 2017, l'équipe du département Economie avait observé une situation encore stable. Après l'année extrême 2018, il faut s'attendre à une péjoration du rendement de la production de bois. La commercialisation de prestations hors ventes de bois continue, en revanche, à gagner du terrain.

Marché du bois : les scieries surapprouvées

Les quantités de bois abattus par Eleanor, Evi, Friederike & Cie ont, dans un premier temps, été très sous-estimées. Grâce au boom de la construction et à des carnets de commandes bien garnis, les scieries ont acheté des grumes supplémentaires même après les tempêtes. Lorsque le bois scolyté est venu s'ajouter en grande quantité, de l'été à l'automne, les places à bois des scieries ont débordé. Comme les pays voisins surproduisaient aussi, les effets sur le marché ont été plus graves que prévu. L'offre de résineux était très excédentaire et, par moments, le marché n'a plus pu absorber ni bois scolyté ni bois frais. Les propriétaires concernés ont souvent eu affaire à des dégâts de tempête épars ou à des foyers de scolytes disséminés occasionnant beaucoup de travail et des frais de récolte élevés.

Le Plateau doublement touché

De grandes quantités de bois de tempête ont été signalées dans les cantons de Berne, Zurich, Lucerne, Argovie et Soleure. Les Alpes et les Préalpes ont été un peu moins affectées. Le scolyte a ensuite pullulé davantage sur le Plateau, déjà touché par les tempêtes et la sécheresse, que dans les régions de montagne, plus fraîches et plus humides. Grâce à des mesures ciblées de protection et à l'engagement des services, exploitants et entrepreneurs forestiers, le bois a pu être façonné rapidement. Néanmoins, dans certaines

régions, il n'avait toujours pas été possible en fin d'année de transformer la totalité du bois de tempête, bien que les usines aient mis les bouchées doubles. Du bois scolyté est resté en souffrance dans des installations d'entreposage provisoires créées spécialement.

Billes résineuses et feuillues : le bois frais de qualité reste demandé

Malgré les masses de bois de tempête entreposées, dont la qualité se dégradait, et malgré les grandes quantités de bois scolytés, le bois frais, sain et de bonne qualité d'épicéa, de mélèze et de sapin est resté demandé dans certaines régions. La suifre d'épicéa

Les conséquences sur le marché du bois ont été plus importantes qu'initialement prévu.

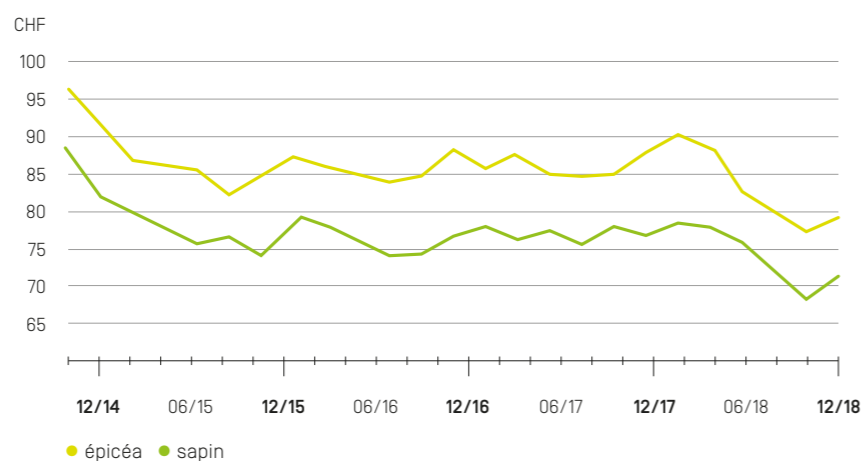
et de sapin de faibles qualités a entraîné une nouvelle baisse des prix de ces essences, même si les partenaires commerciaux étaient convenus de garder inchangés les prix du bois sain et frais.

Les feuillus ont connu une pénurie temporaire. Mais malgré l'augmentation de la demande, leurs prix n'ont quasi pas bougé. Quelques « belles pièces » isolées, chêne et noyer en tête, ont cependant de nouveau atteint des prix élevés dans les mises de bois précieuses.

Bois d'industrie et d'énergie : livraisons inhabituelles de bois ronds

Les livraisons de bois d'industrie sont contingentées par contrat mais des volumes supplémentaires ont été acceptés. Chez Swiss Krono AG à Menznau, davantage de résineux ont été livrés suite aux dégâts de scolyte ; la part des feuillus a diminué en conséquence. Les scieries n'étant pas en mesure d'absorber l'ensemble des bois ronds de résineux, une proportion élevée de ces assortiments a servi à combler la demande de bois d'énergie, toujours en croissance. Même des grumes d'épicéa, bois d'œuvre normalement très apprécié, ont souvent été écoulées comme bois d'énergie ou d'industrie.

Evolution du prix des épicéa / sapin de 2014 à 2018, en CHF/m³



Urban Brüttsch, responsable du département Economie et vice-directeur de ForêtSuisse, interviewé par la Télévision suisse allemande sur la situation du marché du bois.

Economie d'entreprise : les pertes à la surface ont encore augmenté

L'équipe du département Economie a de nouveau relevé et analysé les indicateurs économiques de 160 exploitations. Ce Réseau d'exploitations forestières (REF) est constitué d'entreprises du Jura, du Plateau, des Préalpes et des Alpes. La perte moyenne des entités analysées a augmenté en 2018, passant de CHF 60.- à CHF 63.- par hectare de surface productive. Côté gestion forestière, les grumes sont restées sur les valeurs de l'année précédente (2016 : CHF 86.10/m³ ; 2017 : CHF 86.10/m³). Sur l'ensemble des assortiments, la baisse de valeur s'est limitée à CHF 1.- (2016 : CHF 72.- ; 2017 : CHF 71.-). Seule une moitié (51%) du volume récolté était du bois d'œuvre, 37% du bois d'énergie et 11% du bois d'industrie (1% autres). La perte à l'hectare dans la gestion forestière a baissé de CHF 64.- à CHF 62.-. Dans la production de biens, la perte à l'hectare est passée de CHF 3.- à CHF 7.-. Pour les services, le bénéfice s'est réduit de CHF 8.- à CHF 6.- à l'hectare.

Saisie mobile des heures avec la nouvelle « app »

Après des tests approfondis, une version aboutie de ForstControl a été lancée le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle application en ligne permet à chaque membre

de l'équipe forestière de saisir facilement ses heures de travail sur des appareils mobiles. L'application a suscité un vif intérêt ; de nombreux exploitants l'ont déjà adoptée.

La plupart des utilisateurs du CEforestier sont maintenant passés à la version 3.3. Le manuel de base, révisé par le comité d'experts de ce logiciel, a été traduit en français en 2018 ; il est disponible sur le site internet de ForêtSuisse, rubrique « Economie ».

Prestations non-bois : succès pour l'échange de certificats de CO₂

ForêtSuisse milite à deux niveaux pour la valorisation de la prestation de puits

Un projet très prometteur en lien avec la question du CO₂ a pu être mis en route.

de carbone des forêts : d'une part au niveau politique, dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂ (page 4), d'autre part sur le marché des échanges volontaires de certificats CO₂. Un projet pilote très prometteur est lancé dans le canton de Soleure. Il révèle des opportunités financièrement intéressantes. Les propriétaires affiliés au Service

forestier du Bucheggberg se sont engagés à ne pas récolter la totalité des volumes qu'ils seraient normalement en droit d'exploiter, et cela durant les 30 prochaines années. Même ainsi, ce syndicat est à même de fournir du bois en suffisance à ses clients. Afin de compenser le manque à gagner, des certificats de réduction des émissions de CO₂ sont émis et commercialisés, correspondant à la quantité de CO₂ qui n'a pas été rejetée grâce à la réduction des coupes et à la gestion ciblée qui en résulte. Rien qu'au Bucheggberg, cela représente des certificats pour plus de 100 000 tonnes de CO₂. Ces certificats peuvent être achetés par des entreprises, des organisations ou des particuliers en compensation de leurs émissions excédentaires. L'idée étant d'étendre la méthode à d'autres régions et de commercialiser les certificats en commun, des préparatifs ont été lancés pour concevoir une forme d'organisation appropriée.

Les recommandations concernant les dispositions contractuelles et les indemnités pour les lignes et conduites en forêt ont été complétées et discutées avec plusieurs exploitants de lignes. Après bien des discussions, aucune solution acceptable pour ForêtSuisse n'a pu être trouvée pour l'ensemble de la Suisse. Le comité central a donc décidé d'interrompre les négociations et de publier des recommandations reflétant le point de vue des propriétaires forestiers.

D'autres possibilités de valorisation des prestations forestières non-bois ont été étudiées et testées et une liste d'exemples prometteurs figure sur le site internet de ForêtSuisse, à des fins de comparaison et d'aide à la décision pour les associations cantonales et les propriétaires forestiers intéressés. Il s'est avéré à maintes reprises qu'une solution efficace doit souvent être négociée au niveau cantonal ou régional, voire à celui des propriétaires.

NOUS MOBILISONS L'ATTENTION

Markus Brunner, directeur, répond à Marcel Anderwert de la Télévision suisse alémanique

Quatre jours après Eleanor, dans le Seeland près de Tschugg (BE)

Attention soutenue pour les forêts suisses

Les événements extraordinaires qui ont affecté les forêts en 2018 ont fourni au département Communication ample matière à son travail de relations publiques. Les demandes d'informations augmentent.

L'année 2018 a commencé sur les chapeaux de roue pour les personnes en charge de la communication de Forêt-Suisse. Le 3 janvier, Eleanor balayait le versant nord des Alpes et jetait au sol 1,3 million de mètres cubes de bois, déclenchant une tempête de questions des médias. En quête de premières évaluations et de réactions des milieux forestiers, les journalistes se sont tournés naturellement vers Forêt-Suisse. Son directeur et son responsable de la communication ont interrompu leurs vacances pour répondre à cette avalanche de sollicitations. Mission difficile: il a fallu du temps pour disposer de chiffres fiables, car l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et les cantons n'ont lancé leurs enquêtes que plus tard.

Cet intérêt médiatique a offert à l'association une belle occasion de manifester sa présence dans toute la Suisse, de montrer ce dont la branche forestière est capable et d'attirer l'attention sur ses préoccupations. Cet intense travail de communication n'a pas été qu'un feu de paille. Par la suite, Forêt-Suisse fut contactée à multiples reprises au sujet de la canicule, de la sécheresse, des scolytes, mais aussi à propos de la situation générale des forêts.

Proche des événements

Des questions en nombre croissant et de toutes sortes – de la biologie à l'achat de parcelles de forêt en passant par la législation – parviennent à l'association. Elles sont l'indice d'une notoriété croissante. Le nouveau nom Forêt-Suisse, simple à retenir, y est peut-être pour quelque chose. Il arrive dans le peloton de tête des occurrences fournies par les moteurs de recherche sollicités sur le sujet « forêts suisses ».

Le département s'est trouvé temporairement en sous-effectif. Après la retraite d'Annemarie Tuma à l'automne 2017 et les changements qui ont suivi, une nouvelle trôika s'est établie en cours d'année, constituée d'Urs Wehrli, Barbara Studer et Rahel Plüss. Les collaborateurs de la Communication s'efforcent de suivre au plus près l'actualité de la branche. Une des missions centrales consiste à accompagner les objets politiques par une communication interne et externe, afin de renforcer la position et la perception de Forêt-Suisse à l'intérieur comme à l'extérieur de la branche. Ils utilisent pour ce faire aussi bien le site internet de l'association que les médias sociaux.

Communes porte-parole des propriétaires de forêts

En mars, pour la Journée internationale des forêts, Forêt-Suisse a envoyé à toutes les communes, bourgesses et corporations de l'ensemble du pays un communiqué accompagné d'un mots-croisés. Au vu de l'écho positif,

Le mailing sur la prévention des feux de forêt adressé aux communes a fait un tabac. Il a été maintes fois repris et largement diffusé.

ce canal a été utilisé en été pour un courrier sur la prévention des incendies de forêt. Dans ce communiqué illustré avec humour, Forêt-Suisse prodiguait des conseils sur les grillades en forêt et attirait l'attention sur les dangers liés au feu.

La sensibilisation de la population par le biais des communes a fait mouche: l'information et les dessins ont été abondamment repris sur les sites internet ou dans les bulletins locaux. Deux autres mailings ont suivi, sur les thèmes « Bûcheronnage en forêt » et « Sapins de Noël suisses ».

Des revues pour les praticiens

Les revues LA FORÊT et WALD und HOLZ arborent depuis deux ans une nouvelle présentation. Il s'agissait notamment de s'adapter à un lectorat plus jeune, qui lit de manière plus sélective et consomme l'information par plus petites portions. En 2018, les revues ont réalisé et publié leurs propres tests pratiques de matériels forestiers. Les questions de politique environnementale et les nouveaux défis comme les maladies des arbres ou les néophytes ont gagné en importance. Le marché du bois reste une rubrique des plus consultées.

Tirages

(certifiés REMP/CS):

LA FORÊT

2017 = 1631

2018 = 1648

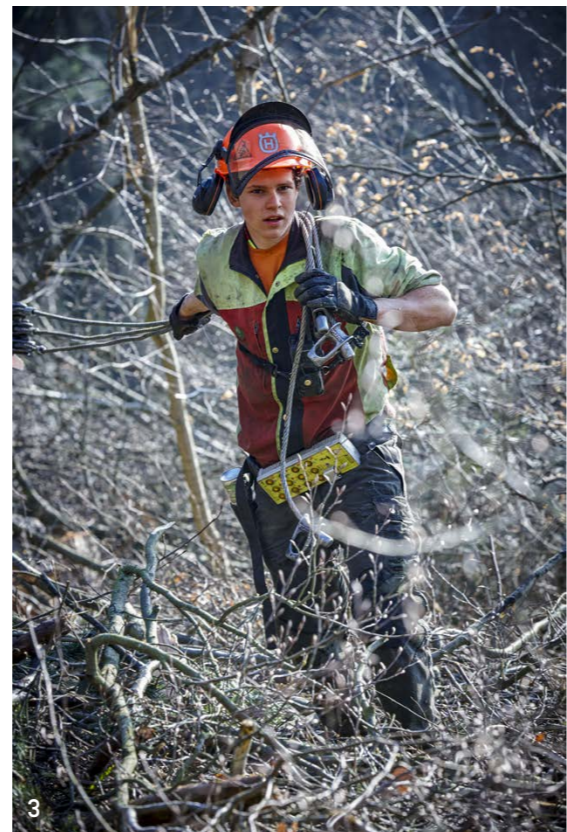
WALD und HOLZ

2017 = 6171

2018 = 6043

« GUIDE DU SAVOIR-VIVRE EN FORÊT »

De plus en plus de monde se rend en forêt, avec des intentions et des attentes diverses. Cela peut entraîner des conflits entre la population et l'écosystème, ou entre différents groupes d'usagers, voire avec les propriétaires. Aussi la Communauté de travail pour la forêt (CTF) a-t-elle publié un petit « Guide du savoir-vivre en forêt » réunissant des conseils pour le respect de la nature et d'autrui dans les bois. Forêt-Suisse siège au comité de la CFT et a joué un rôle clé dans le développement de ce dépliant. Depuis sa publication fin 2018, l'association s'occupe également de sa distribution. En quelques semaines, des milliers d'exemplaires ont déjà été écoulés et vendus au départ de Soleure.



Reflets forestiers de l'an 2018

1. Du vert au brun : scolytes et sécheresse mettent les arbres en péril.
2. Du bois, encore du bois : les billes sont débardées et évacuées dès que possible.
3. Que de dégâts ! Ils mettent les forestiers-bûcherons à rude épreuve.
4. Des oiseaux toujours présents : l'« Atlas des oiseaux nicheurs » met en évidence l'effet positif de la forêt.
5. Insolite : un agent de police du lac découpe de la glace à la tronçonneuse.
6. Pas de feu en forêt ! Cette injonction prenait tout son sens l'été 2018.



Les formations courtes ont la cote

Avec 597 cours pour un total de 4918 participants, le département Formation a battu un nouveau record. Jamais encore autant de participants n'ont suivi l'enseignement de ForêtSuisse en une année. Une nette augmentation s'observe dans les professions non forestières et dans le domaine du paysagisme et de l'environnement.

La demande de formation initiale et continue reste élevée. Le nombre de participants et de cours ne cesse d'augmenter, avec une tendance qui se confirme vers des cours de durées plus courtes. Sur l'ensemble des participants, la durée moyenne d'un cours est passée en dix ans de 5 à 3,85 jours.

Chablis et sécurité des intervenants
2018 a démarré de façon plutôt cahotique suite à la tempête de début janvier. L'équipe du département Formation tient à remercier les propriétaires de forêts

et les entreprises qui ont proposé des arbres à abattre à l'intention des cours de formation, malgré le fait qu'il y avait déjà beaucoup de bois de tempête au sol. Sans cette bonne volonté, il aurait été impossible d'atteindre l'objectif de formation des cours de bûcheronnage.

C'est dès janvier qu'ont débuté des cours de sécurité au travail et de sensibilisation organisés au pied levé après

Les cours de base et de formation continue en bûcheronnage ont connu un succès croissant durant l'année 2018.

la tempête Eleanor, en plus des nombreux cours de bûcheronnage ordinaires. Si l'on tient compte des cours de l'automne faisant suite à la tempête Adrian/Vaia et aux rafales de sirocco, ce sont au total plus de 250 personnes qui ont pu

être sensibilisées en 2018 aux dangers spécifiques du bûcheronnage dans les chablis.

L'année sous revue a connu une nette augmentation des cours de base et de formation continue en bûcheronnage. La raison en est que ces cantons appliquent déjà le nouvel article de la loi sur les forêts concernant la formation minimale des personnes qui exécutent des travaux de récolte de bois. Il est plus inquiétant de constater que 60 apprentis forestiers-bûcherons de moins que l'année précédente se sont inscrits aux cours interentreprises. Certes, comme l'année scolaire ne correspond pas à l'année civile, il est normal d'observer certaines fluctuations dans les statistiques annuelles. Néanmoins, il convient de garder un œil sur ces chiffres.

Des plongeurs de police du canton de Schwyz suivent un cours de maniement de la tronçonneuse de ForêtSuisse.



Compétence recherchée à l'étranger

La collaboration avec nos partenaires à l'étranger s'est montrée très positive. En Italie du Nord, des moniteurs de bûcheronnage ont été formés sur mandat pour deux organisations différentes. Deux collègues italiens ont terminé leur formation en Suisse avec les nouveaux moniteurs tessinois. Afin d'entretenir le contact et le transfert de connaissances, ForêtSuisse invite régulièrement à ses cours centraux des responsables de la formation forestière d'autres pays. Les énormes dégâts causés par des tempêtes en Italie du Nord ont mis en évidence de façon tragique ce qui se passe lorsqu'aucun personnel forestier spécialement formé n'est disponible localement pour effectuer les travaux. A partir de novembre, ForêtSuisse a reçu de ces régions presque chaque semaine des rapports d'accidents très graves survenus lors de travaux de façonnage dans les chablis. Appelée en renfort, l'équipe de la Formation a commencé

dès l'automne le travail d'information sur place grâce aux enseignants italo-phones de ForêtSuisse.

Un solide réseau

Durant l'année sous revue, des collaborateurs du département Formation ont siégé dans neuf commissions suisses et dans trois comités d'experts internationaux. Cette coopération est rarement spectaculaire, mais elle est indispensable pour consolider le réseau de relations, pour rester informé et pour atteindre certains objectifs. ForêtSuisse est partenaire du Comité allemand pour la sylviculture et la technique forestière (Kuratorium für Waldarbeit und Forsttechnik, KWF) et participe à ce titre à l'évaluation sur le terrain d'équipements de protection individuels. Les résultats sont pris en compte dans le développement de ces produits, dans le test de valeur utilitaire du KWF et dans les recommandations générales pour la Suisse.



UN ANNIVERSAIRE, UN DÉPART ET UNE ARRIVÉE
Le 1^{er} janvier, Jean-Luc Schenk a fêté un anniversaire peu commun : 30 ans de service chez ForêtSuisse, où ce forestier ES veille sur un parc de plus de 300 tronçonneuses et sur l'ensemble du matériel d'instruction. Depuis six lustres, son nom est synonyme de matériel d'instruction fonctionnel et bien entretenu. Dans l'administration des cours, après avoir achevé une formation professionnelle complémentaire, Maja Wuffli a décidé de quitter ForêtSuisse en début d'année. En avril, ce vide a été comblé par l'arrivée de Cornelia Bossard.

Cours 2018

Genre de cours	Durée (jours)	Cours 2018	Cours 2017	Différence 2018/17	Participants 2018	Participants 2017	Différence 2018/17
Cours interentreprises A pour apprentis forestiers-bûcherons CFC*	10	17	17	0	272	310	-38
Cours interentreprises B pour apprentis forestiers-bûcherons CFC*	10	16	18	-2	273	312	-39
Cours interentreprises C pour apprentis forestiers-bûcherons CFC*	10	16	16	0	240	224	16
Premiers secours pour personnel forestier*	2	35	27	8	424	362	62
Cours pour formateurs	5	3	4	-1	44	47	-3
Technique de grimpe sur corde	2-3	18	14	4	101	77	24
Travail en sécurité dans le bois mort	2	20	11	9	125	45	80
Bûcheronnage 1 [bases]	10	1	2	-1	10	18	-8
Cours de base sur la récolte du bois pour ouvriers forestiers	5	22	23	-1	119	133	-14
Cours de base sur la récolte du bois pour agriculteurs	5	20	22	-2	317	358	-41
Cours de maniement de la tronçonneuse pour non-forestiers	1-5	70	54	16	581	329	252
Cours d'approfondissement sur la récolte du bois (HK2, E29, etc.)	5	18	7	11	147	59	88
Paysagisme et environnement	2-2,5	106	22	84	605	146	459
Autres cours		52	116	-64	600	1061	-461
Cours sur points d'appui							
Cours de base module E28	5	88	92	-4	501	482	19
Cours d'approfondissement module E29	5	15	10	5	85	50	35
Cours de maniement de la tronçonneuse	1-2	80	91	-11	474	545	-71
Total 2018		597	546	51	4918	4558	360

* Les apprentis praticiens forestiers AFP, au nombre de douze, ont été regroupés dans ce tableau avec les apprentis forestiers-bûcherons CFC.

Matériel professionnel pour la forêt et les métiers verts

Qualité supérieure, conseil professionnel : ForêtShop est très apprécié des forestiers et fait également sa place auprès des jardiniers, horticulteurs et agriculteurs.

La vie n'est pas devenue plus rose pour ForêtShop. Bien que les tempêtes aient occasionné une hausse temporaire de la demande de câbles, d'attaches et de matériel de signalisation, la situation économique difficile des entreprises et des exploitants forestiers continue à se faire sentir pour leur fournisseur professionnel. Malgré cela, ForêtShop a pu se maintenir durant l'année sous revue. Il est bien positionné dans le secteur

forestier et mise plus que jamais sur la qualité et sur le conseil à la clientèle.

En juin, ForêtShop était présent pour la cinquième fois à l'Öga de Koppigen (BE), principale foire de la branche verte en Suisse. Le stand était placé sous le signe de la sécurité au travail, exposant par exemple des vêtements anticoupures conçus aussi pour les jardiniers et les paysagistes et de couleur voyante pour travailler en sécurité aux abords des routes ; s'y ajoutaient de nouveaux équipements antichutes pour les travaux dans les arbres. Le stand informait les visiteurs des cours proposés par ForêtSuisse et présentait cette dernière

comme interlocutrice des métiers verts pour la formation continue.

Même si une foire ne génère plus aujourd'hui un chiffre d'affaires important, il reste très utile d'y prendre part, ne serait-ce que pour entretenir sa visibilité et ses contacts. Ceci est vrai pour le cœur de métier, l'économie forestière, mais aussi pour le segment additionnel des métiers verts. La participation régulière à l'Öga produit en tout cas un effet positif : des jardiniers et des horticulteurs effectuent des achats à ForêtShop toute l'année. La notoriété a manifestement pu être accrue.

NOUS AVONS LE MATÉRIEL ADÉQUAT

Maude Schenk prépare un câble d'attache
Atelier de ForêtShop à Soleure

Projets

En plus des programmes d'activité habituels des départements et des tâches centrales, l'association a poursuivi des priorités et des lignes d'action liées à l'actualité.

Projets 2018 :

- > « Coopérations » : achèvement du projet d'optimisation des coopérations entre propriétaires forestiers
- > « Lignes et conduites en forêt » : négociations avec les bénéficiaires potentiels en vue d'une réglementation équitable sur ces servitudes
- > « Cours pour autorités » : préparation d'une documentation pour les non-spécialistes accédant à des responsabilités touchant à la forêt
- > « Néophytes » : cours pour inciter les entreprises forestières à proposer une prestation dans ce domaine
- > « Nos forêts. Une richesse pour tous. » : fin de la campagne de communication lancée voici 10 ans
- > « Promotion Bois Suisse » : préparation et discussion de la réforme des cotisations au fonds d'entraide PBS.



Participations :

- > Création d'un bureau de coordination Marketing Bois Suisse
- > Publication avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) de l'analyse « Les propriétaires forestiers en Suisse »
- > Campagne « #Woodvetia »
- > Publication du « Guide du savoir-vivre en forêt » avec la CTF
- > Projet pilote de valorisation des puits de CO₂ avec l'association des propriétaires de forêts soleurois
- > Elaboration d'un guide d'estimation des forêts avec la Société forestière Suisse (SFS).

PERSPECTIVES POUR 2019

Ces projets et défis constituent les grands axes de travail de l'association pour 2019 :

- > Projets d'incitation et pour renforcer la position des propriétaires forestiers : cours pour autorités, guide de gestion et de sylviculture, plateformes en ligne pour les petits propriétaires
- > Participation à « Woodvetia 2.0 » avec Marketing Bois Suisse
- > Accompagnement de projets pour l'échange de certificats CO₂
- > Suivi d'objets politiques : révision de la loi sur le CO₂, maintien de la déclaration obligatoire du bois
- > Retraite de travail du comité central et mise en œuvre de la stratégie de l'association
- > Analyse et éventuellement négociation d'une convention collective de travail Forêt

Comptes de résultats 2018

Tâches centrales	Dépenses CHF	Recettes CHF	Résultat CHF	Budget CHF
Soutien aux membres, instances internes	328 418	-7 000	321 418	370 000
Marché du bois: Information, négociations, « Monitoring »	132 987	-17 111	115 876	123 000
Certification: FSC, PEFC	14 504	0	14 504	20 000
Politique: Consultations, projets fédéraux, lobbying	72 598	-7 215	65 383	62 000
Politique de la formation	24 448	-2 553	21 895	26 000
Représentation de l'association, réseautage externe	121 655	0	121 655	110 000
Communication: Relations publiques, internet	284 858	-5 477	279 381	280 000
Collecte de données	40 288	0	40 288	38 000
Solution de branche	39 797	-36 856	2 941	4 000
Foires / Expositions / Evénements	70 560	-5 000	65 560	89 000
Part frais généraux (15 %)	141 907	-13 886	128 021	174 000
Total tâches centrales	1 272 020	-95 098	1 176 922	1 296 000
Cotisations:				
Cotisations fixes des membres		-213 835		
PBS ForêtSuisse		-579 112		
PBS Suisse	335 323	-335 323		
	335 323	-1 128 270	-792 947	-803 500
Prestations de services:				
ForêtShop, Formation, Economie, revues	7 203 700	-8 424 162		
Part aux frais généraux (85 %)	804 138	-78 687		
	8 007 838	-8 502 849	-495 011	-372 500
Résultat intermédiaire hors projets	9 615 181	-9 726 217	-111 036	120 000
Projets: Prestations forestières hors vente de bois Coopérations en forêt, Cours pour autorités, « NOS FORÊTS. UNE RICHESSE POUR TOUS. »	150 279	-37 663	112 616	130 000
Déficit avant recette extraordinaire	9 765 460	-9 763 880	1 580	250 000
Recette extraordinaire	260 000	-270 000	-10 000	0
Fonds de réserve: Prélèvements pour projets et tâches centrales		0	0	-250 000
Résultat annuel après modif. du Fonds de réserve	10 025 460	-10 033 880	-8 420	0



NOUS ACCOMPAGNONS

Ludovic Crausaz assiste un exploitant forestier au téléphone

Comptabilité d'exploitation avec le CEForestier de ForêtSuisse

Organes de l'association et liste des membres

Comité central

Daniel Fässler Président Conseiller national, landaman 9050 Appenzell	Jean Wenger Vice-président Président de ForêtNeuchâtel 2068 Hauterive	Walter W. Andermatt Vice-président Président de WaldZug 6340 Baar	
Henrik Bang Président et directeur de BoscoTicino 6500 Bellinzona	Fritz Burkhalter Président de ForêtFribourg 1715 Alterswil	Werner Hüsler Directeur de WaldLuzern 6210 Sursee	Felix Lüscher Chef des forêts de la corporation de l'Oberallmeind Schwyz 6430 Schwyz
Alain Morier Chef du service des forêts du canton d'Argovie 5001 Aarau	Kaspar Reutimann Président de WaldZürich 8468 Guntalingen	Leo Thomann Président de la SELVA 7464 Parsonz	Didier Wuarchoz Directeur de La Forestière 1026 Echandens

Commission de gestion

Présidence vacant	Heinz Engler 9125 Brunnadern	Pierre Muhlemann 2036 Cormondrèche	BDO SA 4500 Soleure
-----------------------------	--	--	-------------------------------

Société fiduciaire

Présidentes, présidents, directrices et directeurs des associations cantonales d'économie forestière

AG WaldAargau P: Vreni Friker D: Theo Kern	GR SELVA, Verband der Waldeigentümer Graubünden P: Leo Thomann D: Nina Gansner	SG/FL Waldwirtschaft St.Gallen & Liechtenstein P: Thomas Ammann D: Heinz Engler	UR WaldUri P: Bruno Wipfli D: Martin Planzer
AI/AR WaldAppenzell P: Stefan Müller D: Markus Zellweger	JU ForêtJura P: Marcel Ackermann D: Didier Adatte	SH WaldSchaffhausen P: Virginia Stoll D: Hansruedi Kohler	VD La Forestière P: Gilbert Gubler D: Didier Wuarchoz
BS/BL WaldBeiderBasel P: Philipp Schoch D: Raphaël Häner	LU WaldLuzern P: Ruedi Gerber G: Werner Hüsler	SO Bürgergemeinden und Waldeigentümer Verband Kanton Solothurn (BWSO) P: Peter Brotschi D: Patrick von Däniken	VS Forêt Valais P: Patrick Barman D: Christina Giesch Shakya
FR ForêtFribourg P: Fritz Burkhalter D: Thierry Sottas	NE ForêtNeuchâtel P: Jean Wenger D: Nicolas Joss	SZ WaldSchwyz P: Armin Hüppin D: Hugo Ruoss	ZG WaldZug P: Walter W. Andermatt D: Ruedi Bachmann
GE ForêtGenève P: Fabien Wegmüller G: Philippe Poget	NW WaldNidwalden P: Felix Odermatt D: Andreas Kayser	TG WaldThurgau P: Georg Müller D: Urs Fuchs	ZH WaldZürich P: Kaspar Reutimann D: Felix Keller
GL WaldGlarnerland P: Mathias Vögeli D: Brigitte Ryser	OW WaldObwalden P: Erwin Heymann D: Luzia von Moos	TI BoscoTicino P+D: Henrik Bang	P = Président /e D = Directeur /trice

Etat au 1^{er} avril 2019

Bureau central

Direction	Communication & Politique	Formation	Economie	Services
Markus Brunner* Directeur	Urs Wehrli* Responsable du département	Christoph Lüthy* Responsable du département	Urban Brüttsch* Responsable du département	Hanspeter Lerch* Responsable du département
Manuela Kaiser	Jacqueline Bütikofer Rahel Plüss Barbara Studer	Cornelia Bossard Jürg Hunziker Stephan Isler Gisela Moser Jean-Charles Noirjean Roger Sacher Jean-Luc Schenk	Roland Burri Ludovic Crausaz Lukas Friedli Robert Schickmüller	Judith Graziano Mia Ritter
	WALD UND HOLZ			COMPTABILITÉ
	Ferdinand Oberer Reto Rescalli Walter Tschannen			Caroline Saur Responsable du service
	LA FORÊT			Evelyne Brunner
	Fabio Gilardi Alain Douard			FORÊTSHP
				Michael Janz Responsable du service
				Maude Schenk

*Membre comité directeur
Etat au 1^{er} avril 2019



L'équipe du bureau central de Soleure

Bref portrait

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association nationale des quelque 250 000 propriétaires forestiers publics et privés de Suisse, dont elle représente les intérêts.

ForêtSuisse s'investit en faveur de conditions cadre permettant aux propriétaires et aux exploitants de gérer les forêts suisses de manière économiquement et écologiquement durable, afin que celles-ci restent saines et diversifiées. L'association soutient les propriétaires forestiers dans la commercialisation de leurs bois et des autres prestations forestières. Elle fournit une formation professionnelle initiale et continue, ainsi que des conseils en économie d'entreprise. L'association publie aussi les revues LA FORÊT et WALD und HOLZ.

Ses membres sont les associations forestières cantonales et régionales, la plupart des cantons ainsi que des propriétaires forestiers individuels. Le siège social de l'association est à Soleure, où travaillent une trentaine de collaboratrices et collaborateurs.

Plus d'informations sur www.foretsuisse.ch